



TROUSSEAU MINIMUM CONSEILLÉ SÉJOURS VACANCES ÉTÉ

Séjour d'1 ou 2 semaines

- 2 pantalons ou blue jeans ou jupes
- 2 shorts ou bermudas
- 6 polos ou tee-shirts
- 2 pulls ou sweat-shirts
- 1 imperméable ou K-Way
- 1 blouson
- 6 slips
- 6 paires de chaussettes
- 2 pyjamas ou chemises de nuit
- 1 survêtement ou jogging
- 2 serviettes et gants de toilette
- le nécessaire de toilette (savon, shampooing, brosse à dents, dentifrice, brosse à cheveux, etc...dans une trousse marquée au NOM de l'enfant)
- 1 maillot de bain
- 1 serviette de bain (plage)
- 2 serviettes de table
- 1 chapeau ou casquette
- lunettes de soleil
- crème solaire écran total
- 1 paire de baskets ou tennis
- 1 paire de chaussons
- papier à lettre + crayon + enveloppes timbrées (avec les adresses)
- mouchoirs en papier

Pour le complément, s'il y a lieu, vous voudrez bien vous conformer aux instructions que vous fera parvenir le directeur du centre où séjournera votre enfant.

- ⇒ Signaler les enfants incontinents et pour ces derniers, joindre une alèse et des pyjamas supplémentaires.
- ⇒ Le trousseau devra être marqué à l'encre INDÉLÉBILE au NOM ENTIER de l'ENFANT (ou avec des étiquettes cousues)
- ⇒ Les draps et couvertures sont fournies par le centre.
- ⇒ Nous vous rappelons que le « linge de corps » (slips, chaussettes, tee-shirt) est lavé durant le séjour.

ⓘ Nous déconseillons aux familles de confier aux enfants des objets de valeur tels que des bijoux, des consoles de jeux (DS), des ordinateurs portables... L'association ne pourra être tenue responsable en cas de détérioration, de perte ou de vol de ce type d'objet.

Les téléphones portables (bien que déconseillés)

Les enfants peuvent emporter un téléphone portable. Cependant, il leur sera demandé de le confier au directeur du centre, à leur arrivée. Ils pourront alors le récupérer à certains moments de la journée pour l'utiliser. **Dans ce cas, le téléphone devra être mentionné dans la liste du trousseau.** Pour les adolescents, s'ils préfèrent le conserver avec eux, l'association ne pourra être tenue responsable en cas de perte, de détérioration ou vol.

T.S.V.P. ☛



TROUSSEAU MINIMUM CONSEILLÉ SÉJOURS VACANCES ÉTÉ

Séjour d'1 ou 2 semaines

- 2 pantalons ou blue jeans ou jupes
- 2 shorts ou bermudas
- 6 polos ou tee-shirts
- 2 pulls ou sweat-shirts
- 1 imperméable ou K-Way
- 1 blouson
- 6 slips
- 6 paires de chaussettes
- 2 pyjamas ou chemises de nuit
- 1 survêtement ou jogging
- 2 serviettes et gants de toilette
- le nécessaire de toilette (savon, shampooing, brosse à dents, dentifrice, brosse à cheveux, etc...dans une trousse marquée au NOM de l'enfant)
- 1 maillot de bain
- 1 serviette de bain (plage)
- 2 serviettes de table
- 1 chapeau ou casquette
- lunettes de soleil
- crème solaire écran total
- 1 paire de baskets ou tennis
- 1 paire de chaussons
- papier à lettre + crayon + enveloppes timbrées (avec les adresses)
- mouchoirs en papier

Pour le complément, s'il y a lieu, vous voudrez bien vous conformer aux instructions que vous fera parvenir le directeur du centre où séjournera votre enfant.

- ⇒ Signaler les enfants incontinents et pour ces derniers, joindre une alèse et des pyjamas supplémentaires.
- ⇒ Le trousseau devra être marqué à l'encre INDÉLÉBILE au NOM ENTIER de l'ENFANT (ou avec des étiquettes cousues)
- ⇒ Les draps et couvertures sont fournies par le centre.
- ⇒ Nous vous rappelons que le « linge de corps » (slips, chaussettes, tee-shirt) est lavé durant le séjour.

ⓘ Nous déconseillons aux familles de confier aux enfants des objets de valeur tels que des bijoux, des consoles de jeux (DS), des ordinateurs portables... L'association ne pourra être tenue responsable en cas de détérioration, de perte ou de vol de ce type d'objet.

Les téléphones portables (bien que déconseillés)

Les enfants peuvent emporter un téléphone portable. Cependant, il leur sera demandé de le confier au directeur du centre, à leur arrivée. Ils pourront alors le récupérer à certains moments de la journée pour l'utiliser. **Dans ce cas, le téléphone devra être mentionné dans la liste du trousseau.** Pour les adolescents, s'ils préfèrent le conserver avec eux, l'association ne pourra être tenue responsable en cas de perte, de détérioration ou vol.

T.S.V.P. ☛



TROUSSEAU MINIMUM CONSEILLÉ SÉJOURS VACANCES ÉTÉ

Séjour de 3 semaines

- 3 pantalons ou blue jeans ou jupes
- 3 shorts ou bermudas
- 6 polos ou tee-shirts
- 2 pulls ou sweat-shirts
- 1 imperméable ou K-Way
- 1 blouson
- 7 slips
- 7 paires de chaussettes
- 3 pyjamas ou chemises de nuit
- 1 survêtement ou jogging
- 3 serviettes et gants de toilette
- le nécessaire de toilette (savon, shampooing, brosse à dents, dentifrice, brosse à cheveux, etc...dans une trousse marquée au NOM de l'enfant)
- 2 maillot de bain
- 2 serviette de bain (plage)
- 3 serviettes de table
- 1 chapeau ou casquette
- lunettes de soleil
- crème solaire écran total
- 1 paire de baskets ou tennis
- 1 paire de chaussons
- papier à lettre + crayon + enveloppes timbrées (avec les adresses)
- mouchoirs en papier

Pour le complément, s'il y a lieu, vous voudrez bien vous conformer aux instructions que vous fera parvenir le directeur du centre où séjournera votre enfant.

- ⇒ Signaler les enfants incontinents et pour ces derniers, joindre une alèse et des pyjamas supplémentaires.
- ⇒ Le trousseau devra être marqué à l'encre INDÉLÉBILE au NOM ENTIER de l'ENFANT (ou avec des étiquettes cousues)
- ⇒ Les draps et couvertures sont fournies par le centre.
- ⇒ Nous vous rappelons que le « linge de corps » (slips, chaussettes, tee-shirt) est lavé durant le séjour.

ⓘ Nous déconseillons aux familles de confier aux enfants des objets de valeur tels que des bijoux, des consoles de jeux (DS), des ordinateurs portables... L'association ne pourra être tenue responsable en cas de détérioration, de perte ou de vol de ce type d'objet.

Les téléphones portables (bien que déconseillés)

Les enfants peuvent emporter un téléphone portable. Cependant, il leur sera demandé de le confier au directeur du centre, à leur arrivée. Ils pourront alors le récupérer à certains moments de la journée pour l'utiliser. **Dans ce cas, le téléphone devra être mentionné dans la liste du trousseau.** Pour les adolescents, s'ils préfèrent le conserver avec eux, l'association ne pourra être tenue responsable en cas de perte, de détérioration ou vol.

T.S.V.P. ☛



TROUSSEAU MINIMUM CONSEILLÉ SÉJOURS VACANCES ÉTÉ

Séjour de 3 semaines

- 3 pantalons ou blue jeans ou jupes
- 3 shorts ou bermudas
- 6 polos ou tee-shirts
- 2 pulls ou sweat-shirts
- 1 imperméable ou K-Way
- 1 blouson
- 7 slips
- 7 paires de chaussettes
- 3 pyjamas ou chemises de nuit
- 1 survêtement ou jogging
- 3 serviettes et gants de toilette
- le nécessaire de toilette (savon, shampooing, brosse à dents, dentifrice, brosse à cheveux, etc...dans une trousse marquée au NOM de l'enfant)
- 2 maillot de bain
- 2 serviette de bain (plage)
- 3 serviettes de table
- 1 chapeau ou casquette
- lunettes de soleil
- crème solaire écran total
- 1 paire de baskets ou tennis
- 1 paire de chaussons
- papier à lettre + crayon + enveloppes timbrées (avec les adresses)
- mouchoirs en papier

Pour le complément, s'il y a lieu, vous voudrez bien vous conformer aux instructions que vous fera parvenir le directeur du centre où séjournera votre enfant.

- ⇒ Signaler les enfants incontinents et pour ces derniers, joindre une alèse et des pyjamas supplémentaires.
- ⇒ Le trousseau devra être marqué à l'encre INDÉLÉBILE au NOM ENTIER de l'ENFANT (ou avec des étiquettes cousues)
- ⇒ Les draps et couvertures sont fournies par le centre.
- ⇒ Nous vous rappelons que le « linge de corps » (slips, chaussettes, tee-shirt) est lavé durant le séjour.

ⓘ Nous déconseillons aux familles de confier aux enfants des objets de valeur tels que des bijoux, des consoles de jeux (DS), des ordinateurs portables... L'association ne pourra être tenue responsable en cas de détérioration, de perte ou de vol de ce type d'objet.

Les téléphones portables (bien que déconseillés)

Les enfants peuvent emporter un téléphone portable. Cependant, il leur sera demandé de le confier au directeur du centre, à leur arrivée. Ils pourront alors le récupérer à certains moments de la journée pour l'utiliser. **Dans ce cas, le téléphone devra être mentionné dans la liste du trousseau.** Pour les adolescents, s'ils préfèrent le conserver avec eux, l'association ne pourra être tenue responsable en cas de perte, de détérioration ou vol.

T.S.V.P. ☛